



## Industrie et santé



### Éléments de contexte

La crise liée au coronavirus a mis en évidence la faiblesse de notre appareil productif qui n'a pas été capable de fournir le matériel et les produits nécessaires pour pouvoir mettre en œuvre une stratégie adaptée et efficace, à la différence d'autres pays, notamment l'Allemagne ou le Japon.

Par ailleurs, le développement des techniques médicales nécessite une collaboration étroite entre les professionnels de santé et les acteurs industriels afin de développer et de produire en proximité les nouveaux outils nécessaires en partant des besoins.

L'ensemble des acteurs de la filière des dispositifs médicaux fait depuis des années le constat que l'absence de structuration de cette filière industrielle en regard des politiques de santé exprimées par les institutions publiques, aboutit, du fait de l'expression déréglée des forces du marché, à une dépendance aux firmes étrangères pour la production de dispositifs essentiels pour assurer le soin.

Différents rapports (PIPAME 2011, rapport Picard) font le constat, juste et réel, que la France dispose d'une recherche performante, de nombreuses PME mais que la filière reste à l'état d'ébauche, avec des acteurs centrés sur leurs préoccupations, sans vecteurs d'incitation à la coopération. Cette réalité empêche les entreprises de se développer et freine la valorisation des innovations produites par les organismes de recherche.

Lever ces obstacles récurrents passe par la création de lieux d'émulation fédérateurs, d'accélération et d'applications concrètes mettant à la disposition de la filière les capacités d'industrialisation. Ceci permettrait de développer, de transformer les innovations technologiques en produits utiles et adaptés aux soignants.

Pour créer les conditions optimales de succès, il revient naturellement au régulateur public, porteur de l'intérêt général, de définir le cadre coopératif en réglant, au préalable, les délicates questions de ressources mises en commun et de propriétés intellectuelles et ceci en concertation avec les différentes parties prenantes y compris les organisations syndicales.

La CGT porte au CSF ITS (Conseil stratégique de filière – Industries et technologies de la santé) un projet permettant de contribuer à résoudre cette problématique et de qualifier concrètement le fondement industriel de la filière. Actuellement ce projet est centré sur l'imagerie médicale, il doit être élargi à d'autres dispositifs médicaux et en premier lieu les respirateurs et à la relocalisation des productions en France des produits pharmaceutiques (médicaments, masques, gel hydroalcoolique, gants...).

La crise sanitaire a révélé la pertinence de nos analyses et met au grand jour la dangerosité pour la France d'être dépendant d'Etats et de sociétés étrangères. Elle montre aussi que la démarche initiée par la CGT est crédible et doit être étendue, amplifiée et accélérée.

C'est pourquoi, la CGT agit en soutenant deux projets pilotes, détaillés ci-dessous, très concrets permettant à la fois de répondre à des besoins des soignants et du système de santé à court terme, mais aussi de structurer la filière pour aboutir à la création de centres de développement et d'industrialisation des dispositifs médicaux en partant de la réponse aux besoins des soignants.

Comme nous parlons de produits intermédiaires, complexes, nomades et devant garantir la sécurité de données sensibles, la CGT revendique aussi de revoir l'intégralité de la sous-traitance liée à la production de ces appareils.

En effet, il serait illusoire de garantir la sécurité et l'indépendance de notre système de santé si nous ne réalisons que l'assemblage de ces appareils en France avec des composants fabriqués dans des pays à bas coûts, dans d'autres régions géographiques du monde.

Ainsi, des liens doivent se faire avec les filières Sécurité, Electronique et Infrastructure Numérique.

## **Les revendications de la CGT**

### **La stratégie générale**

#### **L'écosystème**

- Révision du pilotage des CSF : inclure les organisations syndicales ainsi que des représentants de la société civile ,les utilisateurs finaux (techniciens et soignants hospitaliers, prescripteurs de la demande, etc.) dans le processus de prise de décision.
- Création de centres de recherche technologiques dans chaque CHU et disposant d'un budget propre ceux-ci étant en lien avec les centres de technologies et d'industrialisation.

#### **Le financement**

- Création d'un cercle vertueux pour l'utilisation de l'argent public d'investissement dans les moyens des hôpitaux par l'orientation des commandes publiques sur du matériel fabriqué en France dans des entreprises où les salariés bénéficient d'un socle social de haut niveau (comprenant aussi un pourcentage important de composants fabriqués sur notre sol).

### **Les actions immédiates : lancer et financer immédiatement deux projets**

- **La création d'un centre public de développement technologique et d'industrialisation des respirateurs** en se basant sur l'expérience du consortium industriel PSA/Schneider/Valeo/Air Liquide, en y ajoutant évidemment les représentants des utilisateurs finaux.
- **La création d'un centre public de développement technologique et d'industrialisation de l'imagerie médicale** à Moirans (Isère) sur le site historique de fabrication de détecteurs radiologiques, afin de bénéficier, de développer et de pérenniser des savoir-faire reconnus d'excellence mondiale, gage de réussite de la nécessaire transformation de la filière.

Pour cela, il est nécessaire d'organiser une négociation avec les organisations syndicales afin d'établir le cadre social des travailleurs des centres d'innovations et d'industrialisation, ainsi que de prévoir une conférence afin de définir le cadre coopératif en réglant les délicates questions de ressources mises en commun, de la gouvernance et de propriété intellectuelle.